

## La destruction des langues par la France : Bretagne, Corse, Occitanie ..

(Extraits des articles publiés sur la toile depuis 2008, mais refusés par TOUS les médias français et bretons, pour cause d'achat desdits médias.

Louis Mélenec, docteur en droit, docteur en médecine, historien.

@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@@

J'AI HONTE D'ÊTRE BRETON : LA FRANCE POURSUIT SON OEUVRE CIVILISATRICE EN BRETAGNE ET EN CORSE : L'ERADICATION DES LANGUES NATIONALES DE L'HEXAGONE (Article publié en 2013).

MARC LE FUR, BRETON NAIF PARMIS LES NAIFS, TROMPE PAR UN NOUVEAU MENSONGE DE LA FRANCE

Nous avons, une fois de plus, dans un avertissement solennel, dénoncé en 2008, la tromperie immonde de la France, réitérée une fois de plus, lors de la prétendue révision de l'article 2 de la constitution, au terme de laquelle les langues qualifiées de « régionales » par la France, allaient désormais accéder à un avenir radieux.

M. Marc LEFUR, avec une naïveté incroyable, vu son âge, avait discerné dans cette « réforme » un événement exceptionnel :

L'amendement Le Fur (2008).

Le site Errances, sous la plume de Alain, le 21 avril 2008, reproduit la déclaration de Marc Le Fur, député, sur ABP:

» Je me réjouis que le Premier Ministre tienne l'engagement qu'il avait pris à ma demande sur les langues régionales. Il avait promis un débat à l'Assemblée sur les langues régionales préalable à la réforme institutionnelle. Ce sera le cas le 7 mai prochain ».

« Ce débat est historique. (Hystorique, M. Le Fur ???). C'est la première fois qu'il a lieu à l'Assemblée. De nombreux députés issus des régions concernées se mobilisent d'ores et déjà sur ce sujet et je les invite tous à être présents le 7 mai prochain dans l'hémicycle ».

MA REACTION EST IMMEDIATE, ET TRES FERME :

« C'est une pitié de croire que le débat provoqué par M. Le Fur au Parlement sur les langues dites « régionales », va apporter quoi que ce soit de positif : les bretons vont encore être saoulés de paroles INEPTES. Ils vont croire ce qu'on va leur dire. Et ils seront roulés, COMME TOUJOURS.

M. Le FUR se met le doigt dans l'oeil : depuis l'invasion de 1488, la France n'a cessé de violer le droit national et le droit international en Bretagne. Il n'y a aucune raison que cela s'arrête. Cela n'a jamais été aussi vrai qu'aujourd'hui.

Interdire la transmission de la langue nationale aux enfants, l'enseignement de son histoire à un peuple, est plus que monstrueux: c'est débile et imbécile; la France s'expose à voir renaître à son encontre, d'une manière sotte, une haine qui s'était fortement atténuée, sous l'effet du lavage de cerveaux opéré de 1789 à 1950 sur les Bretons. Cependant, je souscris, bien sûr, à sa tentative, ne serait-ce que parce qu'elle va permettre aux imbéciles jacobins de confirmer une nouvelle fois les violations du droit qu'ils affectionnent, aux parlementaires français que nous devons absolument nous affranchir de leur nullité, et aux sujets passifs de Bretagne et de France de dire Amen, selon leurs bonnes habitudes. »

### 2013 : LA SITUATION S'EST DETERIOREE EN BRETAGNE COMME AILLEURS.

..... Mes relations, très cordiales avec les ministère, se poursuivent jusqu'en 2008, soit 42 ans après mon arrivée en France. J'ai, pour dire la vérité, une expérience unique des contacts, des échanges, des consultations sollicitées par ce ministère, comme avec d'autres. Outre ma connaissance de l'histoire, je sais ce que valent les promesses de la France à l'égard des peuples qu'elle a colonisés. Cela ne m'a jamais empêché, puisque le sort a voulu que je vive à Paris, que je me comporte avec une probité absolue à l'égard de ce pays, sans jamais cesser de condamner les actes criminels qui ont été perpétrés en Bretagne : les deux ne s'excluent pas, mais s'imposent comme le seul comportement possible. Y compris en dénonçant ouvertement ces actes, sans jamais dissimuler mes opinions. Cela, je crois, m'a valu une certaine estime : le Médiateur de la République s'est déplacé, en personne, à Nantes, en 1996, dans notre capitale historique, pour assister à la soutenance de ma thèse de doctorat en droit, devant ma faculté d'origine : il m'a honoré de sa présence, même, en siégeant dans mon jury de thèse, fait unique dans les annales. Vingt de ses collaborateurs ont assisté à la conférence que j'ai donnée au Sénat sur la Duchesse Anne, et les invasions de la Bretagne de 1487 à 1491 : on ne peut pas dire que mes opinions aient été dissimulées ou ignorées. Personne ne demande aujourd'hui aux Bretons de courber la tête. C'est se respecter soi même et ses interlocuteurs que de dire ce que l'on pense : personne n'apprécie l'hypocrisie.

..... M. MOLAC, DEPUTE, VIENT D'ENRICHIR CE DEBAT sur la langue bretonne, D'UNE PORTEE EXCEPTIONNELLEMENT HAUTE, à la mesure du génie breton : il y voit un acte de refondation de l'Ecole. RIEN MOINS !!!!!!!!!!!

« Je tiens à exprimer ma satisfaction devant la confirmation par l'Assemblée nationale de la nouvelle place donnée aux langues régionales dans le Projet de

loi de Refondation de l'école dont l'examen vient de s'achever cette nuit ... Le nouveau projet de loi reconnaît pour la première fois dans notre législation l'enseignement bilingue français – langue régionale.....

C'est la première fois qu'une loi est aussi explicite sur l'enseignement et la prise en compte des Langues régionales dans l'Education nationale. Elle permettra une sécurisation juridique de l'enseignement de ces langues et un rapport de force rééquilibré avec les rectorats à qui l'on pourra opposer la nouvelle loi (sic !!!!).

(C'est un) saut qualitatif qui vient d'être effectué cette nuit par la majorité à l'Assemblée nationale ...

C'est une victoire collective qui devra en appeler d'autres quant à la promotion de nos langues (sic !!!). Nous attendons désormais que les retombées positives de la loi se répercutent sur le terrain, notamment en termes de textes réglementaires et de moyens spécifiques.

Une victoire ??? Une victoire collective ??? Une promotion de nos langues !!!! Les Bretons sont-ils des larves ? (A SUIVRE).

.....

LES BRETONS, UN PEUPLE DE VAINCUS PAR LES FAUTES  
ACCUMULEES DE LEURS DEPUTEUX ET DE LEURS SENATEUX.  
.....RAPPORT PRESENTE A BRUXELLES EN 2009 AU NOM DE LA  
BRETAGNE ET DES BRETONS :

« Les résultats de cette politique linguistique de progrès et de liberté, sont spectaculaires. En 1850, à l'exception des villes, toute la moitié ouest de la Bretagne est encore bretonnante. En 1850, 160 communes du Finistère sur 160 parlent le breton. On dénombre à l'époque 1,6 million de locuteurs. En 1940, la langue de communication, dans les campagnes bretonnes, chez les marins, chez les artisans, les commerçants des villages et des petites villes, est le breton. En 2000, ce chiffre est tombé à zéro.

En 2008, les efforts de la France ont abouti à un résultat inespéré pour un colonisateur : il reste 200 000 locuteurs bretons, tous âgés. Pour entretenir l'illusion, et perpétuer l'hypocrisie, la France a « autorisé » la création de quelques classes bilingues, mais freine de toutes ses forces en s'opposant à toute progression de la langue nationale. Après un simulacre de débat au Parlement, elle a fait semblant d'autoriser les langues régionales, ce qui est fermement démenti sur le terrain. La politique de la France est l'éradication totale du breton.

L'HOMME BRETON EST REDUIT AU RANG D'UN ANIMAL .

Ce qui se produit ici est insupportable. Les pires adjectifs, les pires formules

sont utilisés pour décrire l'homme breton, y compris par ceux que l'on dénomme aujourd'hui les « grands écrivains » : Victor Hugo ; Honoré de Balzac, Gustave Flaubert, Prosper Mérimée, Émile Zola et d'autres, traînent ce peuple de ploucs et de bouseux dans la boue.

Les Bretons sont une race inférieure. Ils sont, par nature, paresseux, sales et puants ; dans les villages, les enfants jouent dans la fange avec les cochons ; une mère n'y reconnaît pas ses petits : il n'y a pas de différence entre eux ; certains Français se demandent s'ils sont des êtres humains ; d'autres consentent à les situer quelque part entre les animaux et les hommes ; le paysan breton, dit Hugo, « vénère d'abord sa charrue, sa grand-mère ensuite ; il aime ses poux » (citation littérale).

L'intellect du Breton celui des animaux ; il devient le prototype de l'arriéré mental, de l'idiot congénital. Il a un âge mental infantile, cela est dû à la dégénérescence de cette race. « On se demande, précise encore Hugo, si cet aveugle peut accepter la clarté ».

Les hommes qui profèrent ces horreurs – inscrites d'une manière indélébile dans la conscience des Bretons –, incultes, ignorent que ce pays, qui a ensemencé toute l'Europe au moyen âge par sa mythologie et sa spiritualité, tant religieuse que profane a toujours produit des hommes de lettres, des poètes, des juristes, de grands écrivains. Parmi ceux que la France s'est appropriée, comme faisant parti des leurs écrivains, alors qu'ils ne sont pas Français, qui ont conquis une audience internationale : le théologien Abélard, l'un des plus grands de son temps ; Chateaubriand, Victor Hugo (breton par sa mère), Renan, Lamennais, et tant d'autres.

## L'HISTOIRE DE LA BRETAGNE EST TOTALEMENT SUPPRIMEE, SCOTOMISEE .

Les animaux n'ont pas d'histoire, les sauvages non plus. Selon les criminels de Paris – et les programmes scolaires qu'ils imposent –, la Bretagne n'a jamais existé, elle n'a jamais eu de souverains indépendants. De tous temps, elle fut, dit-on, une « région » française, mais rebelle.

Les jeunes Bretons sont tenus strictement à l'abri de savoir ou d'imaginer que le peuple auxquels ils appartiennent a eu son histoire nationale. La seule chose qui filtre dans l'enseignement des lycées et collèges – il est difficile de croire ce que nous écrivons ici – tient en quelques phrases : « les Bretons eurent autrefois une Duchesse, dénommée Anne de Bretagne ; elle portait des sabots de bois (d'où la célèbre chanson, un “tube” en France : Anne, Duchesse en sabots) ; elle épousa le roi de France, dont elle tomba amoureuse (!), Charles VIII ; en

conséquence, elle apporta en dot (en dot !!!!) la Bretagne à la France ».

Aucun autre élément n'est fourni, pendant toutes leurs études, aux élèves des lycées et collèges. Les Bretons ignorent donc, par la volonté délibérée de l'État colonisateur, qui ils sont, qui furent leurs ancêtres, ce que sont leurs racines, encore moins qu'ils eurent un passé national prestigieux, sûrement pas que la Bretagne est devenue française par invasion, par violation du droit, et par destruction. Les signataires du présent rapport sont tous dans cette situation. Ils n'ont appris leur passé qu'une fois sortis de l'école, parce qu'un jour, le hasard a mis entre leurs mains l'une des rares histoires publiées sur la Bretagne, diffusée d'une manière confidentielle dans de rares librairies. Les grands héros de l'histoire bretonne sont « gommés », rayés des cadres ; Nominoé, le roi Salomon, Anne de Bretagne ? Pierre Landais, le Richelieu breton ? Comment les Bretons connaîtraient-ils ces personnages auxquels l'occupant ne reconnaît aucune existence ? La Bretagne était française de tout temps : province crottée, elle a été élevée à la civilisation parce que la France a daigné la ramasser dans le ruisseau : c'est à peu près tout ce que les Bretons savent de leur passé lorsqu'ils sortent du lycée. » .....

**EN 2022, LE DOCTEUR MELENNEC EST TOUJOURS SUR UNE LISTE NOIRE EN FRANCE ET EN BRETAGNE.**

M. LE FUR est toujours vice - président de l'Assemblée nationale, M. Molac est toujours député.

La Bretagne, depuis 2008, a fourni au gouvernement français nombre de "ministres".

**VIVE LA BRETAGNE DES HEROS ET DES COURAGEUX !!!!**

Elle n'est pas seulement tombée au rang des LAQUAIS, mais des VOYOUS.